

## 1. INTRODUCTION

Quel rapport peut-on établir entre la pensée de Benveniste et ce qui, en son nom, plus ou moins en son nom, s'est écrit et s'éprouve sous la bannière « théorie de l'énonciation » ? En termes plus candides, donc aussi plus feints : Benveniste serait-il aujourd'hui un linguiste de l'énonciation ? La réponse attendue est évidemment que non. Mais ce qu'il nous intéresse de pointer avec cette question, c'est l'espace d'intelligibilité qu'elle suppose. Si Benveniste ne saurait être un linguiste de l'énonciation, c'est d'abord parce que la linguistique a pu évoluer en fonction de sa pensée, et singulièrement à partir de ce qui, dans ses écrits, concerne l'énonciation.

Prenons comme point de départ l'excellent argument qu'ont proposé à la réflexion Lionel Dufaye et Lucie Gournay (2011) à l'occasion du colloque « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle ». De cet argument nous retenons trois propositions principales. Premièrement, il nous est proposé une « discussion et une confrontation de points de vue sur l'énonciation ». Deuxièmement, on insiste sur la dimension collective du projet visant l'énonciation, en dépit de la diversité de ses approches. Enfin, troisièmement, on ancre cette dimension collective sur le « fond commun hérité de la pensée de Benveniste ».

Devons-nous le préciser, il n'y a rien dans ces propositions sur quoi nous trouvons à redire. Simplement, nous cherchons à mettre en avant quelques-uns des présupposés qu'elles véhiculent. Qu'on puisse non seulement discuter, mais encore confronter des points de vue au sujet de l'énonciation présuppose que l'objet de la discussion soit pris dans une certaine historicité. Les points de vue sont forgés précédemment à la circonstance sociale qui les rassemble. Plus que probablement, ils ont eu le temps de se faire connaître, et leur confrontation — aussi aimable qu'elle puisse être — suppose qu'ils connaissent une forme sociale de représentation ; les points de vue sur l'énonciation demandent à être confrontés parce qu'ils engagent tout un chacun : non seulement ceux qui les ont construits mais, avec eux, selon toute attente, une collectivité de chercheurs qui s'y reconnaît. L'objet de la discussion en est déterminé d'autant. L'énonciation n'est pas assimilable à un fait qui demande à être interprété. Ce qui est interpellé dans une confrontation de points de vue est saisi comme un objet historique et social, comme il en existe tant, et dans une grande variété. L'amour, par exemple, peut être, et c'est heureux, bien autre chose qu'un objet historique et social, mais lorsqu'on entend confronter des points de vue — religieux, philosophiques, savants — sur lui, il est saisi dans une historicité où se font connaître des positions sociales. Néanmoins, l'amour et l'énonciation n'occupent pas encore selon nous des places tout à fait similaires. Ce qu'on ne demanderait pas nécessairement à l'amour à l'occasion d'un colloque de voix qui discuteraient et se confronteraient à son sujet, c'est qu'il devienne un *projet collectif*. De fait, ce n'est pas parce qu'un objet est construit comme objet social, pétri par l'échange de différents points de vue, qu'il a une *finalité* sociale. À l'inverse, c'est bien à veiller à la dimension communautaire des questions et des enjeux qui s'élaborent autour de l'énonciation qu'on invitait à prendre la parole dans le colloque précité. C'est donc, à tout le moins, que l'on impute à l'énonciation le pouvoir d'être doté d'une telle cause. L'énonciation, non seulement est chargée d'historicité et de socialité, mais c'est là-même la fonction qui lui est désormais dévolue ; en somme la valeur communautaire

est devenue son horizon. Tel est aussi le cas, par exemple, de la démocratie. La démocratie est fondée par son historicité au fur et à mesure que des points de vue dont la valeur représentative est admise ont pu se confronter les uns aux autres ; mais en outre, la discussion et la confrontation des points de vue réputés démocratiques a bien pour objectif de construire la démocratie comme un projet collectif pour ceux qui, d'une manière ou d'une autre, adhèrent à l'un ou l'autre de ces points de vue. À cet égard, démocratie et énonciation ont des visées plus rapprochées que celle de l'amour, même lorsque celui-ci est considéré comme un objet historique et social. Seulement, il reste une dernière caractéristique à mettre en avant, et cette caractéristique nous obligera à distinguer encore l'usage de l'énonciation de celui de la démocratie. Le projet collectif de la démocratie ne s'ancre pas dans la pensée d'un seul homme. Il se peut qu'un point de vue particulier sur la démocratie, mettons celui d'un philosophe, rende compte de l'héritage laissé par la Grèce antique, mais la finalité sociale qui s'attache aux débats dont la démocratie est l'enjeu ne trouve pas pour autant sa justification dans cet héritage. Au contraire, s'il y a un projet collectif à défendre au sujet de l'énonciation, c'est en raison de l'héritage, admis par tous, que constitue à son sujet la pensée de Benveniste. La dispersion des théories de l'énonciation semble pouvoir ainsi être tempérée, au moins de façon optative, par le « fond commun » sur lequel elles reposent.

Encore une fois, nous voulons assurer le lecteur qu'il n'y a rien, dans ces propositions, qui ne nous semble légitime. Il vaut toutefois la peine de se pencher sur ce qui les motive. Après tout, elles mettent en avant des présupposés qui sont ceux-là même de l'énonciation dans la pensée de Benveniste : l'énonciation est une historicité ; l'énonciation est employée à des fins de communication sociale, comme prière et comme formule liturgique ; elle a pour fond commun un intenté qui l'ancre dans la réalité du discours. C'est donc à un exercice de réflexivité qu'invite le présent essai.

Observons toutefois, en guise de préliminaire problématisant, que la pensée de Benveniste elle-même n'envisage pas l'énonciation comme ayant une quelconque épaisseur historique. Le fait qu'elle évolue dans le cours de sa pensée et qu'elle offre divers emplois<sup>1</sup> ne présuppose pas pour autant que l'histoire soit inhérente à la conception que Benveniste s'en fait. Au contraire, le disparate des changements qu'elle subit laisse entendre à son endroit un sens à chaque fois remis à neuf. L'énonciation n'a pas non plus, chez Benveniste, de finalité sociale. Elle ne se donne pas comme un programme disciplinaire ; elle n'ouvre peut-être pas même de projet théorique. Enfin, il ne semble pas qu'il y ait eu pour Benveniste un héritage ou un fond commun à partir duquel il a travaillé sur l'énonciation<sup>2</sup>.

Ceux qui se font les continuateurs de Benveniste opèrent donc tout autrement que celui-ci ne l'a fait lui-même. Benveniste ne saurait être un linguiste de l'énonciation, non pas évidemment parce qu'il entrerait en désaccord profond avec ce que l'on en a dit après lui, mais parce que la pensée qui est la sienne ne repose nullement sur les présupposés d'historicité, de finalité sociale et de communauté originaire qui sont, non sans légitimité, les nôtres aujourd'hui dans les études consacrées à l'énonciation. Il s'agit à présent de construire un espace d'intelligibilité pour cette réflexivité critique<sup>3</sup>.

---

1 Voir déjà Claudine Normand (1986).

2 Un travail comme celui d'Aya Ono (2007) consiste précisément à reconstituer cet héritage, ce qui montre bien qu'il n'a rien d'évident chez Benveniste lui-même. Nous y reviendrons.

3 La démarche que nous proposons rejoint certaines des orientations tracées par Henri Meschonnic lorsqu'il écrit : « il y a ainsi nombre de figures, ou de postures, de l'héritage et de la critique, dont l'intérêt actuel et permanent est de contraindre à la critique de la critique, pour tenter de regagner une unité qui, sans doute, ne peut plus être celle de Benveniste, mais à la fois

## 2. LE TERME. POUR UNE HISTOIRE ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA LINGUISTIQUE

Revenons, pour commencer, sur la notion d'héritage. De quoi hérite-t-on exactement ? Et en quoi s'agit-il d'un héritage ? En 2007 Aya Ono a fait paraître un ouvrage sous le titre « La notion d'énonciation chez Émile Benveniste ». L'étude qui paraît sous ce titre est fort estimable — c'est la signataire de la postface, Claudine Normand, qui le dit, avec toute l'autorité qu'elle possède en cette matière. Mais ce titre lui-même est bien délicat. L'énonciation est-elle chez Benveniste une notion ? Si l'énonciation était une notion, on pourrait en faire l'étude chez d'autres penseurs, tout aussi bien. On ne saurait même pas dire que Benveniste s'en soit beaucoup occupé. À moins de considérer que sous cette notion se rassemble tout un pan de la pensée de Benveniste. Mais on constate que ce n'est pas une option qu'envisage Aya Ono, pour qui la notion d'énonciation est distincte, par exemple, quoique voisine, de la notion d'instance de discours. Ce n'est donc pas d'une notion que Benveniste nous laisse l'héritage. Quoi d'autre, alors ? D'un mot ? Ce serait trop peu dire, car le mot existe avant Benveniste et circule depuis longtemps parmi les linguistes<sup>4</sup>. D'un concept ? Cette fois, ce serait trop en attendre, puisque l'énonciation manque chez Benveniste à la stabilité d'usage que l'on peut attendre d'un concept. Pour revenir à l'ouvrage d'Ono, soulignons le titre donné au premier chapitre : « Le mot et la notion ». C'est bien de cela qu'il s'agit, en effet. Un problème demeure cependant, dès lors que le mot et la notion ne sont pas départageables. N'y a-t-il pas moyen de désigner l'état qui les laisse confondus ? Il nous semble que ce moyen existe, et c'est précisément chez Émile Benveniste qu'on en trouve les développements les plus instructifs. Nous faisons allusion ici à une série d'articles que Benveniste consacre à l'étude de termes : « "Structure" en linguistique » (1962), « Diffusion d'un terme de culture : latin *orarium* » (1969) et surtout « Genèse du terme "scientifique" » (1969)<sup>5</sup>. De fait, l'énonciation est avant tout un *terme*, et c'est en tant que tel que nous en héritons de Benveniste.

La première page de « Genèse du terme "scientifique" » mériterait d'être citée *in extenso*, tant elle dessine parfaitement le geste critique que nous appelons de nos vœux. Nous y faisons tout de même une coupure :

La constitution d'une terminologie propre marque dans toute science l'avènement ou le développement d'une conceptualisation nouvelle, et par là elle signale un moment décisif de son histoire. On pourrait même dire que l'histoire propre d'une science se résume en celle de ses termes propres. Une science ne commence d'exister ou ne peut s'imposer que dans la mesure où elle fait exister et elle impose ses concepts dans leur dénomination. [...]

Tous les trajets de la pensée sont jalonnés de ces termes qui retracent des progrès décisifs et qui, incorporés à la science, y suscitent à leur tour de nouveaux concepts. C'est que, étant par nature des inventions, ils stimulent l'inventivité. L'histoire de la science ne met pas encore à leur juste place ces créations, qui passent pour n'intéresser que les lexicographes. (Benveniste 1974 : 247).

On retrouve dans ce passage tout ce que nous avons mis en avant dans les propositions de l'argumentaire de Dufaye & Gournay. D'abord, le terme n'est pas seulement pris dans l'histoire d'une science, il en *signale* un moment décisif. Il est un marqueur d'historicité, au point que l'on peut concevoir l'histoire d'une science à partir de lui<sup>6</sup>. Ensuite, le terme est

---

pourtant demeure la tâche de la théorie du langage, de la théorie du sujet, de la poétique. » (Meschonnic 1995 : 32). Elle s'articule bien sûr également sur le travail mené par Simone Delesalle, qui a pour sa part éclairé les étapes terminologiques antérieures à Benveniste ; son article s'essaie « à repérer [...] quelques étapes sémantiques du mot énonciation, jusqu'au moment où il est devenu, face au structuralisme et à la philosophie analytique, un des mots-clés de la linguistique française. » (Delesalle 1986, 9).

<sup>4</sup> On ne peut que renvoyer à ce sujet à Delesalle (1986).

<sup>5</sup> Repris dans les Problèmes de linguistique générale (Benveniste 1966, 1974), respectivement : t. I, 91-98 ; t. II, 241-246 ; 247-253.

<sup>6</sup> Pour l'importance d'une approche terminologique, voir le projet de Dictionnaire de la terminologie linguistique (Colombat *et al.*). Colombat (2001, 294) souligne par ailleurs que l'« on accède au concept par le terme ». Béguelin & Berrendonner

pris dans une pratique qui consiste à le faire exister et à l'imposer. Il est dévolu à ce rôle de reconnaissance non seulement au sein d'une collectivité restreinte mais encore en dehors d'elle, dans une collectivité non cloisonnée, sociale. Autrement dit, le terme est l'un des moyens d'affirmation et d'assomption d'une discipline ; c'est là que nous trouvons sa finalité sociale. Enfin, le terme est une invention ; il a donc un inventeur et il permet de tracer un parcours, lequel est tenu idéalement pour un progrès.

L'amour n'est pas un terme ; c'est une notion. La démocratie non plus n'est pas un terme. C'est, au mieux, un concept. Mais l'énonciation est bel et bien, pour une communauté de linguistes, un terme identifiant et promouvant, à partir de Benveniste, un courant disciplinaire dans les sciences du langage. Quand Aya Ono étudie la notion d'énonciation chez Émile Benveniste, elle le fait à partir de ce regard rétrospectif qui donne au terme toute sa valeur. Ce qu'elle étudie, en fait, et avec un soin remarquable, c'est bien la genèse de ce terme.

Voici notre position : il s'agit pour nous d'intervenir dans le champ de l'histoire et de l'épistémologie de la linguistique en prenant au sérieux l'appel de Benveniste à faire de l'étude des termes un passage clé dans la compréhension d'une science selon sa pratique discursive. Et nous le ferons en prenant pour cas d'étude le terme *énonciation*. Nous verrons au demeurant qu'en sélectionnant le terme *énonciation*, nous initiions un projet de recherche là où son geste critique peut faire immédiatement retour, car l'hypothèse que nous avancerons en fin de parcours est que l'un des effets sans doute les plus significatifs de l'usage du terme *énonciation* en linguistique est, avec Benveniste, de forcer la linguistique à s'interroger sur son propre discours.

### 3. L'ÉNONCIATION CHEZ BENVENISTE : INDIGENCE DU TERME, INSISTANCE DU MOT

Qu'on ne nous prête pas ce que nous n'avons pas dit : chez Benveniste, l'énonciation n'est pas encore un terme. On n'hérite pas de quelque chose sans en modifier profondément la nature. Tout au plus peut-on considérer que, chez Benveniste, l'énonciation est un terme en devenir. C'est là un point de départ dont il s'agit de bien comprendre la portée. Nous pouvons toutefois avancer à grandes enjambées grâce au travail d'investigation et de synthèse effectué par Aya Ono ; non qu'elle soit la première à se pencher sur l'énonciation dans l'œuvre de Benveniste mais précisément parce qu'elle pourrait se dire la dernière, tant son travail paraît achevé. Nous chercherons pour notre part à identifier ce qui peut servir utilement de point de départ à une enquête sur l'imaginaire terminologique de l'*énonciation*, depuis Benveniste et au-delà.

L'énonciation n'apparaît pas en un grand nombre d'occurrences — une trentaine, en dehors de « L'appareil formel de l'énonciation ». Si l'on considère qu'un terme n'a pas d'autre fonction que d'exister et de s'imposer, ce petit nombre d'occurrences, dans des textes qui s'échelonnent sur vingt-cinq années, ne suffit pas à faire de l'énonciation un des leurs. Par

---

(2001) proposent une approche de la circulation des termes qui diffère sensiblement de celle présentée ici, étant donné qu'ils envisagent cette dernière en termes de « dérive terminologique » : « Le processus de dérive terminologique est étudié depuis longtemps en tant que phénomène sémantique, i.e. à travers les polysémies qu'il produit (voir déjà, par exemple, l'analyse des diverses acceptions du terme énonciation chez Kerbrat-Orrecchioni 1980, 28-32). Cette approche a surtout montré que les signifiés de la métalangue sont sujets aux mêmes figures, variations, ou accidents diachroniques que ceux du lexique commun : métaphorisations, extensions ou spécialisation de sens, métonymies, typifications, etc. » (p. 29). Leur jugement axiologique n'est pas exempt de présupposés qui touchent à une forme de positivisme en matière terminologique ; voir e.g. « le stade ultérieur, en matière de dénaturation des termes, consiste à remplacer un signifié par un autre, entièrement différent, tout en maintenant les apparences qu'il s'agit du même concept, puisque le signifiant n'a pas changé. » (p. 33). Ainsi que nous allons le défendre, le geste terminologique ne s'accompagne pas nécessairement d'une conceptualisation objectivante.

ailleurs, l'énonciation n'est identifiée par aucun élément de stabilisation. Notamment, elle ne reçoit pas de définition, ni des marques de mise en évidence. Benveniste est pourtant familier de ces procédés. Par exemple, dans « Formes nouvelles de la composition nominale » (Benveniste 1974, 163-176), il met en place le terme *synapse*. Ce n'est pas un néologisme (le mot est employé en physiologie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) mais Benveniste lui assigne une acception linguistique à travers des propriétés définitoires, des exemples et en articulant sa distinction avec un terme voisin existant (le *composé*).

Deux faits textuels mis en évidence par Ono viennent en particulier entraver la constitution terminologique de l'énonciation chez Benveniste. D'une part, tout au long de son œuvre Benveniste fait deux emplois de l'énonciation : un emploi descriptif et un emploi théorique. L'emploi théorique seul peut mener à une constitution terminologique. Dans l'emploi descriptif d'énonciation, Benveniste s'appuie sur sa valeur en langue (l'énonciation comme prononciation orale d'une prière ou d'une formule liturgique sur une scène publique). Cet emploi apparaît encore en 1969 dans le *Vocabulaire des institutions indo-européennes* (Benveniste 1969). Certes, le propos des textes permet de le circonscrire (ce sont des textes de grammaire comparée). Il n'empêche que la concomitance de deux emplois d'énonciation fait obstacle à une création *ex nihilo*, du point de vue de la forme comme du point de la signification. Il faut noter, d'autre part, que l'énonciation trouve un certain nombre de parasyonymes, à tout le moins d'équivalences, dans la pensée de Benveniste. Ono en montre plusieurs dont le disparate même pose des difficultés théoriques : avec *phrase*, avec *énoncé performatif*, avec *instance de discours*. La parasyonymie, en particulier une parasyonymie flottante et fluctuante comme celle dans laquelle est plongée l'énonciation au cours des écrits de Benveniste, ne va pas dans le sens de la constitution terminologique. Il faudrait déterminer dans quelle mesure de tels procédés se rencontrent fréquemment chez Benveniste. Notre sentiment est que les parasyonymes ne sont pas rares dans l'œuvre de Benveniste et peuvent marquer des enjeux théoriques considérables. Par exemple l'étude génétique entreprise par Irène Fenoglio sur les manuscrits indique clairement des substitutions de *discours* en lieu et place de *parole* (Fenoglio 2009). Guillaume Paugam, de son côté, s'est penché sur les usages du terme *subjectivité*, pour mettre en évidence une confusion des niveaux d'analyse chez Benveniste, qui navigue entre une analyse linguistique du discours, une analyse philosophique de la langue et une analyse transcendantale du langage (Paugam 2008).

Quoi qu'il en soit, la coexistence même de deux emplois pour *énonciation* mériterait un examen sur lequel Aya Ono passe selon nous trop rapidement. Comment la concevoir en effet ? S'agit-il d'une forme de généralisation ? Ono soulève une difficulté pour cette hypothèse. C'est que dans son emploi théorique l'énonciation est le lieu de la subjectivité dans le langage ; en ceci elle est fondée comme unicité. À l'opposé, les formules incantatoires et les prières sont des énoncés répétés (cf. Ono 2007, 105). Ono a cherché à résoudre cette difficulté :

Pour Benveniste comme pour Saussure, la linguistique générale est fondée sur la méthode comparative. Il en va de même pour sa recherche sur l'énonciation. Acquise à partir de l'analyse des langues et des sociétés indo-européennes, la conception de l'énonciation en tant qu'*acte d'énoncer une formule* joue un rôle fondateur. Bien que les deux définitions — initiale et terminale [*i.e.* descriptive et théorique] — puissent paraître contradictoires, il y a un lien entre elles : c'est que l'énonciation en tant que « formulation », « profération », « émission » est le point de départ de l'élaboration d'une autre énonciation individuelle, unique, originale, inscription du sujet parlant dans la langue et le langage. En 1970, l'aspect impersonnel de l'énonciation n'est pas visible, camouflé par l'aspect personnel de l'énonciation exclusivement mis en lumière, et la communion phatique, aspect impersonnel, collectif, répétitif de l'énonciation, en constitue la face cachée, bien qu'essentielle. (Ono 2007, 107).

Cette interprétation, qui nous paraît correctement argumentée, ne nous intéresse pas au premier plan. Mais ce que nous voulons souligner, c'est l'horizon d'attente d'une telle interprétation. Primo, il s'agit d'une interprétation génétique : de deux conceptions, elle suppose que l'une est « initiale » et sert de « point de départ » à l'autre, « terminale », alors même que les emplois sont concomitants, et se retrouvent parfois dans un seul et même article, ainsi que la commentatrice l'a bien relevé. Une telle supposition ne se justifie donc que si l'énonciation est d'ores et déjà prise dans une historicité terminologique. Secundo, la contradiction relevée entre les deux conceptions est maintenue dans la seconde, avec une face apparente et une face cachée (mais essentielle, nous dit-on). Là encore, une telle interprétation ne se justifie que si, au-delà du concept, quelque chose doit se maintenir dans une durée d'ores et déjà révolue. Le destin terminologique associant le terme au concept, et donc une forme d'illusion rétrospective, dirige ainsi entièrement l'interprétation donnée par Ono. D'une manière distincte mais comparable, l'interprétation que Paugam donne des confusions terminologiques sur la *subjectivité* est quant à elle tout entière orientée par un geste de réfutation théorique du propos de Benveniste<sup>7</sup>. Or, aucune des deux branches de cette alternative (illusion rétrospective vs réfutation théorique) ne nous semble rendre justice au véritable fonctionnement terminologique de l'énonciation (ou de la *subjectivité*) ; ces commentaires participent en réalité eux-mêmes au destin du terme, comme nous le verrons dans la suite de notre propos.

Bien rares sont les continuateurs qui ont relevé deux emplois de l'énonciation chez Benveniste. Les difficultés conceptuelles semblent inhérentes au concept lui-même, ou imputées à l'élaboration qu'en propose Benveniste. Dans tous les cas, la constitution terminologique est considérée acquise.

Il existe un autre fait textuel à relever dans le corpus benvenistien qui montre à quel point les autres linguistes font un usage terminologique d'énonciation souvent très différent de celui de Benveniste. Chez Benveniste, l'énonciation ne trouve pas clairement à se positionner vis-à-vis d'un terme déjà établi, alors que d'autres mots sont pensés chez lui plus nettement dans leur complémentarité. C'est le cas, bien sûr, de *sémantique* / *sémiotique*. On peut dire que la distribution conceptuelle fonde la capacité terminologique de ces termes, car, pour le reste, leur définition reste délicate. C'est aussi le cas de la distinction de l'*histoire* et du *discours*, voire de celle entre *langue* et *discours*. Pour l'énonciation, en revanche, l'élaboration conceptuelle ne passe pas par une rhétorique de la distinction ou de l'opposition. Or il est clair que la plupart des (autres) linguistes de l'énonciation ont agi tout différemment. Pour eux, préoccupés comme ils le sont de délimitation disciplinaire, l'opposition de l'énonciation à l'un ou l'autre terme devient un enjeu majeur. Hélas pour eux, les termes immédiatement disponibles ne sont pas des candidats légitimes, du point de vue de Benveniste. En particulier, l'énonciation ne s'oppose pas à l'énoncé<sup>8</sup>.

Ces quelques brèves considérations sur les usages de l'énonciation chez Benveniste montrent à quel point les usages terminologiques qui en seront fait ultérieurement, quoiqu'à partir de son héritage, s'en distinguent. Notre hypothèse de travail est que cette discrédance met à jour un *imaginaire terminologique* associé à l'héritage et aux usages de

---

7 De la même manière, Antoine Culioli a pu dénoncer la « prolifération de désignations », les « glissements incontrôlés » et les « curieuses dérives » dans le discours de Benveniste (Culioli 1984), sans que cette critique n'explique la raison d'être discursive de ces errements apparents. Voir à nouveau Henri Meschonnic, qui commente la critique de Culioli et de quelques autres en parlant d'une « critique de distorsion » (Meschonnic 1995, 37).

8 Voir notamment l'article de Jean Dubois, intitulé « Énoncé et énonciation », qui dès 1969 inscrit l'énonciation dans un réseau d'oppositions très contrastées.

l'énonciation et distinct, en droit comme en fait, des modifications conceptuelles qui se sont exercées sur cette même énonciation. Il s'agit dès lors de rendre compte d'un parcours qui scande jusqu'à nos jours le succès, les fonctions, puis le déclin du terme d'énonciation, en éclairant ces phases non pas à partir d'un point de vue théorique, ou rétrospectif, mais strictement terminologique.

#### 4. LE TERME ET SON IMAGINAIRE : DU MOT AU VOCABLE-FÉTICHE

C'est à nouveau à Benveniste qu'on pourra emprunter les instruments d'une telle démarche. Dans l'article sur la genèse du terme « scientifique », Benveniste remarque avec intérêt que *scientificus* s'est imposé en lieu et place de *scientialis*, qui aurait pu, à meilleur droit (voir n. 8), remplir la fonction d'un adjectif désignant ce qui est relatif à la science. Toutefois, il s'interroge peu sur ce qui vaut à *scientificus* ce succès usurpé. Simplement note-t-il, dans les dernières phrases de l'article, que « seul *scientificus* s'est généralisé soit pour des raisons doctrinales, soit à cause de sa plus grande expressivité » (Benveniste 1974, 253). On aurait aimé recevoir plus d'assurance à ce sujet. La première hypothèse, celle des « raisons doctrinales », fait fond sur la finalité disciplinaire des termes, et des enjeux qu'ils représentent pour des collectivités. Comment trouver, dans les documents, les traces ou indices qui permettent de cerner les enjeux relatifs à l'emploi d'un terme plutôt qu'un autre ? Voici une question sur laquelle on voudrait progresser. La seconde hypothèse, qui touche à la « plus grande expressivité », demanderait d'abord une justification sémantique. En quoi « qui produit la science » (traduction, conforme à l'étymologie [*scientia-facere*], proposée par Benveniste de *scientificus* comme il est employé chez Boèce) est-il plus expressif que « propre à la science » (*scientialis* chez le même Boèce) ? À moins qu'il s'agisse d'une expressivité purement phonique, d'un attrait intrinsèque du signifiant en ce qu'il résonne indiscutablement avec différents lexèmes du vocabulaire technique latin calqués sur les dérivés grecs en *-ικός*<sup>9</sup> (litt. « qui est relatif à » ; étymologiquement non apparentés, cela va sans dire) ? On songera, entre des dizaines d'exemples, à *grammaticus* (adj. « qui relève de la grammaire » et subst. « grammairien »), *mathematicus* (adj. « qui a rapport aux mathématiques » et subst. « mathématicien »), *physicus* (adj. « qui relève des sciences naturelles » et subst. « naturaliste »). Dans tous les cas, l'hypothèse d'une incidence de l'expressivité laisse la porte ouverte à des considérations rhétoriques sur des termes censés n'acquiescer de valeurs que par leurs « conceptualisations » (Benveniste), à tout le moins leurs « formations théoriques » (Ono, à propos du terme *énonciation*).

Pour distinguer nettement les fonctions terminologiques, liées à la finalité disciplinaire ou à l'expressivité d'un terme, des fonctions conceptuelles que ce même terme peut véhiculer par ailleurs, nous proposons de parler de l'*imaginaire* d'un terme. Cet imaginaire englobe a priori, sous bénéfice d'un inventaire plus raisonné, tout ce qui, parallèlement à son usage théorique, a trait aux valeurs connotatives ou rhétoriques (argumentatives, esthétiques, éthiques, sociologiques) qui peuvent aider à son émergence et à sa reconnaissance, et qui contribuent aussi, finalement, à son déclin et à son rejet. Nous employons ce mot d'imaginaire non sans une certaine résonance avec le vocabulaire lacanien. Ce qui nous

---

9 Voir sur ce point Louis Basset (2007), en particulier p. 65 : « Les dérivés à caractère technique [...]. Tandis que le grec use du même suffixe *-ικός* dans les deux cas, le latin distingue soigneusement le dérivé 'déverbatif' du dérivé 'dénominal' en recourant à des suffixes différents. Hors du cadre de la transcription phonétique, ce qui peut réactiver un suffixe latin *-icus* (*grammaticus* = *γραμματικός*), et quelques autres cas particuliers, le latin oppose habituellement un suffixe 'déverbatif' *-iuus*, à un suffixe 'dénominal' *-alis/aris*. » Voir également Benveniste, « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (Benveniste 1974, 145-162).

intéresse en effet ici c'est la puissance d'un Signifiant : puissance interne que peut révéler une motivation iconique (le lien de ressemblance phonique qu'il entretient avec son référent<sup>10</sup>), une recherche étymologique (en ce compris l'étymologie populaire), génétique (sur la « lignée » terminologique à laquelle il appartient), morpho-syntaxique (sur la dérivation, les constructions et collocations lexicales qu'il permet), etc. ; puissance également externe selon les cercles de notoriété et de diffusion auxquels il accède. Certes le Signifiant n'est pas roi pour autant. Il est évident que le terme demeure tributaire d'une conceptualisation et que son signifié conserve une prégnance première. Seulement, en faisant du terme un composé de puissances (et non un signe dont le signifiant serait la partie stabilisée par l'arbitraire), nous entendons démarquer notre approche des formes de rationalisation de type logico-philosophique<sup>11</sup>. Ainsi, au lieu de penser selon une généalogie des concepts, nous proposons par conséquent de penser une généalogie rhétorique des termes. Même si, bien sûr, cette généalogie rhétorique ne dira pas le fin mot sur la fortune d'un terme ; elle en est seulement une approche selon nous trop peu considérée.

Si nous revenons au cas remarquable de l'énonciation, que pouvons-nous dire de son imaginaire ?

Dans un premier temps, cet imaginaire ne semble possible que si le mot, pure forme disponible de la langue, est activé en tant que terme, c'est-à-dire si le mot est considéré dans son « expressivité », ainsi qu'y faisait allusion Benveniste. Cette première transformation, seule la lecture étymologique l'accomplit. Dans le cas qui nous occupe, il nous semble que Benveniste a suffisamment travaillé sur l'étymologie et sur son impact sur la culture scientifique pour que l'on puisse légitimement émettre l'hypothèse que l'étymologie d'*énonciation* ait pu jouer un rôle non négligeable, sinon directement dans le processus de conceptualisation en mouvement dont témoignent les écrits de Benveniste, tout au moins dans le réseau de connexions sémantiques que le terme autorise et dans l'articulation de ces connexions au projet scientifique lui-même. En effet, il est pour le moins frappant d'observer à quel point les multiples dimensions étymologiques du mot *énonciation* sont corrélées avec les grands axes de la réflexion benvenistienne en la matière. En outre, ces dernières, précisément parce qu'elles sont thématiques par Benveniste dans ses textes, ouvrent vers un destin terminologique et semblent même motiver certaines conceptualisations postérieures du terme *énonciation*. Ce mot, comme pur signifiant, recèle en puissance au moins trois dimensions essentielles : *ex-*, *nuntius* et, en finale, le déverbal -*tio*. Il y a ainsi tout d'abord la dimension de *messenger*, *courrier* et de *message* (*nuntius*, *ii*) : on voit poindre ici tout ce qui a trait au locuteur en situation discursive, centre déictique délivrant un message dans un contexte donné ; mais cet axe étymologique renvoie également assez manifestement à une forme de délégation, c'est-à-dire au locuteur en tant qu'il porte un message qui n'est pas nécessairement le sien — les notions de « point de vue » et de « prise en charge » (l'« allocentrisme » de Damourette et Pichon) ne sont alors plus très lointaines. Deuxièmement, le signifiant *énonciation*, c'est un préfixe *e(x)* qui oriente vers une forme d'extériorisation et d'expression : l'institution du sujet qui se manifeste,

---

<sup>10</sup> Les cas incontestables d'onomatopée dans la terminologie scientifique sont sans doute extrêmement rares. Néanmoins, le succès d'un terme comme celui d'*acupuncture*, par exemple, ne nous paraît pas entièrement étranger à cet ordre de phénomènes langagiers.

<sup>11</sup> Telle, par exemple, celle proposée par Deleuze et Guattari dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1991). En distinguant, dans cet ouvrage, entre des « concepts », dont la philosophie aurait l'apanage, et des « fonctions », concédées aux discours scientifiques, Deleuze et Guattari font selon nous l'impasse sur la nature sémiotique des productions intellectuelles et artistiques.



s'exprime, par l'usage de la langue bien sûr, mais aussi (et peut-être surtout) l'implantation de l'allocutaire par la communication *au dehors*, par cette mise en branle de la langue dans l'interaction du discours qu'est l'énonciation. Enfin, c'est le suffixe déverbal *-tio* qui permet de dériver un substantif référant au procès (virtuel) d'*enunciare*, procès qui implique un agent en acte : l'acte d'énonciation assurément, mais l'acte de langage également.

Nous considérons que c'est précisément cette forme d'adéquation entre les lectures étymologiques possibles du mot *énonciation* et le processus foisonnant de conceptualisation chez Benveniste qui autorise à identifier ce qui peut, *a posteriori*, être identifié comme un geste terminologique fondateur. Si nous parlons de geste, c'est qu'il ne s'agit pas « simplement » d'établir, par définition, l'équivalence entre un mot et un concept (c'est-à-dire de réduire le terme à un outil pour la pensée). En fait on observe ici — probablement plus que chez d'illustres prédécesseurs (comme Bally par exemple) — une ouverture de l'espace des possibles et une activation de l'imaginaire du terme par la mouvance même de son écriture.

Évidemment, on arguera que pour les commentateurs et pour les repreneurs actuels de l'énonciation, la culture latine joue moins — quoique nous ne préjugions pas de sa réactivation potentielle. Mais sans doute y a-t-il d'autres motivations terminologiques à user du signifiant *énonciation*, en somme, d'autres fragments d'imaginaire qui participent au succès du terme. Si l'on nous permet d'employer une image, nous dirions que le terme d'énonciation est comme une pile à présent chargée et prête à l'emploi. Mais c'est bien cet emploi qui définit la pile, de même que c'est l'usage du terme en tant que terme, et non le chargement étymologique, qui le spécifie.

Répétons-le, le terme peut bien sûr connaître le destin traditionnel d'un terme-outil, c'est-à-dire être strictement associé à un concept et bloquer ainsi tout autre usage — à titre d'exemple, on peut dire que les termes de la linguistique hjelmslevienne se caractérisent par ce type de destin. Ce n'est guère le cas du terme *énonciation*. Une fois le mot activé en terme par la lecture étymologique, son signifiant continue d'insister, c'est-à-dire de résister au destin terminologique d'un terme-outil pour s'ouvrir à d'autres potentialités. Et, de fait, déjà chez Benveniste, ainsi que nous l'avons vu, l'énonciation ne se laisse pas ramener à un simple désignant ; le terme essaime dans le travail du linguiste comme s'il rencontrait à chaque fois des conceptualisations en cours, pas forcément abouties, non pour baliser fermement ces conceptualisations, mais plutôt pour favoriser leur ouverture à des significations autres que conceptuelles. C'est ce travail terminologique particulier que nous appelons les fonctions imaginaires du terme.

Pour prolonger ici une réflexion de Roland Barthes, on pourrait dire que l'alternative à une actualisation conceptuelle du terme est son actualisation comme *vocable*, c'est-à-dire comme « mot-valeur » qui travaille sa propre signification, « me[t] le désir dans le texte » et se montre « suffisamment découp[é], suffisamment brillant, triomphan[t], pour se faire aimer, à la façon de fétiches » (Barthes 1972, 282-283).

Il revient précisément au même Barthes d'avoir donné au terme d'*énonciation* ce potentiel de brillance, cette aura — non plus conceptuelle mais esthétique — qui rend possibles à son endroit d'ultérieurs investissements imaginaires et jusqu'à une fétichisation. De même que c'est par la lecture étymologique que le mot devient terme, il faut voir que c'est par une lecture « auratique » que le terme devient vocable (potentiellement fétiche). C'est l'aura, en effet, accordée à l'énonciation qui donne sens, à notre avis, à cette phrase de Roland Barthes :

La meilleure traduction d'*elocutio* est peut-être, non pas *élocution* (trop restreint), mais *énonciation*, ou à la rigueur *locution* (activité locutoire). (Barthes 1970, 324).

Cette phrase est extraite de « L’Ancienne rhétorique » que Barthes a préparé durant le séminaire donné en 1964-1965 mais qu’il a publié seulement en 1970. Or dans un article paru en 1963 sous le titre « La philosophie analytique et le langage » (repris dans Benveniste 1966, 267-276), Benveniste exploite l’énonciation sous son aspect d’« acte d’autorité » et discute la théorie des actes du langage d’Austin. Le rapprochement, dans la phrase citée, d’un terme mis en avant par Benveniste et d’une expression propre à Austin rend plausible le lien génétique entre les deux textes. Ajoutons que le nom de Benveniste ne manquait pas d’autorité dans le cercle restreint mais initié des sémiologues (J-Cl. Coquet, J. Kristeva). Ce qui se donne à lire alors, en 1970, ce n’est pas un renvoi explicite à une pensée théorique. C’est à la fois plus et moins que cela. Moins que cela, puisque le terme d’*énonciation* est rendu libre des caractéristiques de sa conceptualisation benvenistienne afin d’être chargé de nouvelles caractéristiques, à savoir le caractère « large » de sa conception — une caractéristique que ne cesseront de reprendre à leur compte les théoriciens de l’énonciation. Mais, en un certain sens, l’emprunt signe quelque chose de plus qu’un concept, puisque dans la suggestion qui est faite que l’énonciation est le *bon choix* pour la traduction d’un concept antique, c’est-à-dire dans l’actualisation, ce qui se donne à voir c’est le caractère technique du mot. L’aura d’un terme est là, entre pouvoir d’actualisation de tout ce qui pouvait se comprendre avec d’autres mots et autorité technique face à ses concurrents — le terme est supposé être le meilleur mot disponible. L’aura libère le fonctionnement imaginaire du terme et en permet, par conséquent, la fétichisation progressive.

Nous voudrions à présent offrir, de manière raisonnée, un répertoire de quelques-unes des fonctions imaginaires de l’énonciation, en signalant à chaque fois au moins un emploi qui actualise cette fonction<sup>12</sup>.

Comme nous l’avons déjà évoqué en introduction, l’énonciation présente une fonction historique, qui est d’autoriser la prospection autant que la rétrospection. Déjà chez Benveniste, l’énonciation se fantasme comme un « dépassement », dans ces lignes conclusives de « Sémiologie de la langue » :

[...] en conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies : – dans l’analyse intralinguistique, par l’ouverture d’une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ; – dans l’analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l’élaboration d’une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l’énonciation. (Benveniste 1974, 66).

À sa suite, nombreux seront les commentateurs qui utiliseront le terme pour baliser l’évolution de la pensée linguistique au xx<sup>e</sup> siècle, en l’associant à la métaphore du « tournant » (« Benveniste s’est finalement orienté vers l’éclairage d’une énonciation qui devait marquer un tournant dans les recherches linguistiques » [Jacob 1984, 37]), ou en l’utilisant pour identifier des « précurseurs » (« [...] Charles Bally, qui peut être considéré comme l’un des principaux précurseurs de cette approche énonciative » [Kerbrat-Orecchioni 1999, 12]).

Mais la principale fonction imaginaire de l’énonciation est sans doute la fonction disciplinaire, c’est-à-dire celle par laquelle le terme, devenu vocable, renvoie à (et fait exister par ce renvoi lui-même) une communauté de chercheurs, située dans le champ des savoirs

---

12 Refusant de spéculer sur des « causes » subjectives, et considérant l’imaginaire comme une puissance réelle quoique supposant la manifestation pour que son existence soit attestée, nous définissons les fonctions imaginaires comme des produits sémantiques manifestés. Les fonctions imaginaires dépendent de contextes topiques ; elles offrent donc la possibilité d’un répertoire.

et caractérisée par diverses pratiques de connaissance. La fonction disciplinaire est ainsi d'une part gnoséologique (c'est-à-dire relative à l'organisation des savoirs), d'autre part praxéologique.

Gnoséologique, l'énonciation l'est d'abord par l'acte de fondation qu'elle accomplit, par exemple dans cet article de Todorov — et l'on sait le rôle majeur qu'il joua dans le processus d'écriture de *L'appareil formel de l'énonciation* (Fenoglio 2011) —, qui explicite très clairement un balisage du champ des savoirs linguistiques : « La description de l'aspect indicial du langage constitue un autre chapitre dans cette discipline qui prend l'énonciation pour objet. » (Todorov 1970, 7). Elle l'est ensuite par l'appropriation qu'elle autorise des objets ou des phénomènes autrefois pris en charge par d'autres secteurs disciplinaires, sous d'autres appellations. C'est bien à une telle appropriation que procède Barthes dans l'extrait déjà cité où, en plus de l'usage auratique qu'il fait de *l'énonciation*, il utilise le terme pour y inclure la gamme des phénomènes que la rhétorique rangeait sous l'étiquette d'*elocutio*. De la même manière, Todorov pose lui aussi une relation d'équivalence entre les outils d'analyse de la rhétorique et ce que recouvre désormais l'énonciation :

L'énonciation est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de l'énoncé ; les différentes formes de cette présence ainsi que les degrés de son intensité permettent de fonder une typologie des discours. Nous entrons ici dans le domaine de l'analyse du discours, ou de la linguistique textuelle, ou, si l'on préfère l'appeler par son ancien nom, de la *rhétorique*. Nous pouvons relever ici plusieurs oppositions entre types de discours (d'énoncés), établies au cours de diverses analyses rhétoriques et qui se fondent toutes sur des catégories relevant de l'énonciation. (Todorov 1970, 8).

Un peu plus loin, c'est sur le terrain de la grammaire classique que s'applique la fonction d'appropriation disciplinaire : « La déixis est le nom qu'on donne dans les grammaires classiques aux problèmes liés à l'énonciation. » (Todorov 1970, 9). Dans tous les cas, on voit bien que le terme est investi d'une puissance taxinomique sur les savoirs linguistiques. De même qu'elle permet la fondation et l'appropriation, l'énonciation permet aussi le contraste, fonction complémentaire aux deux précédentes en ce qu'elle désigne cette fois les frontières extérieures du champ disciplinaire considéré. C'est singulièrement par rapport à la philosophie que l'énonciation réalise ce contraste, comme l'exprime par exemple cet extrait de Meschonnic : « D'avoir lié comme il l'a fait le sujet, l'énonciation, le langage et la langue a fait de la position théorique de Benveniste la seule qui, de la linguistique, ait dialogué avec la philosophie. [...] Le sujet est sa propre énonciation, son historicité, sa temporalité » (Meschonnic 1995, 49). À vrai dire, le contraste s'exprime ici plutôt sous la forme d'une corrélation (ce qui n'est pas nécessairement le cas) : tout en désignant la frontière entre la linguistique et la philosophie, l'énonciation permet à la première de s'articuler aux questionnements de la seconde. Il en découle un gain évident de légitimité symbolique, pour une discipline qui, tout en refoulant son passé spéculatif, refuse de se représenter comme une simple boîte à outils. L'autre conséquence de cette fonction corrélatrice est qu'elle porte en elle l'annonce du déclin du terme. Inscrit, comme dans l'extrait, dans une série qui l'associe à « historicité » et à « temporalité », le terme d'*énonciation* fait accéder son signifié au rang de ces phénomènes qui, touchant à l'essence même de l'humanité, relèvent finalement de l'ineffable. Car du fétiche au tabou, la distance est ténue, comme nous le verrons.

Mais revenons à la fonction disciplinaire de l'énonciation, pour envisager à présent son versant praxéologique. L'énonciation ne fait pas que classer des savoirs, elle prescrit des pratiques. L'emploi du terme en position de complément des noms « théorie » et « problématique » (ou « problèmes ») indique qu'il y a bien quelque chose à théoriser ou à problématiser à ce propos, et que c'est là la pratique de connaissance qui est attendue. Les combinaisons syntaxiques dans les désignants scientifiques révèlent toujours une part de

l'imaginaire (social et cognitif) qui se projette sur la science et la fait exister en tant que science sous telle ou telle modalité : pourquoi parle-t-on de *théorie de la relativité*, mais de *problématique du nucléaire* ? Affaire d'actualité médiatique et politique sans doute, mais le rapport à ce qu'il y a à connaître s'en trouve nécessairement affecté. Dans le cas de l'énonciation, l'un et l'autre de ces usages sont attestés : Tzvetan Todorov (1970) parle de « problèmes de l'énonciation » (c'est le titre de son article de 1970), à sa suite Catherine Kerbrat-Orecchioni (1999) intitule le premier chapitre de son ouvrage de synthèse « La problématique de l'énonciation », tandis que Claude Hagège ou Oswald Ducrot sont attachés au désignant *théorie* :

Benveniste édifie bel et bien une théorie, même si elle demeure moins explicite qu'il ne serait souhaitable. De manière révélatrice, la 5<sup>ème</sup> partie des *Problèmes* (p. 223-285), qui rassemble les six articles fondant la théorie de l'énonciation, s'intitule « L'homme dans la langue » [...]. (Hagège 1984, 108).

Le dernier chapitre [i.e. esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation], en revanche, même s'il a pour point de départ des travaux antérieurs, peut être considéré comme un texte « nouveau ». J'essaye d'y présenter une théorie générale de l'énonciation, qui constitue le cadre dans lequel je travaille actuellement. (Ducrot 1984, I).

La question n'est évidemment pas ici pour nous de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces expressions, ni même de chercher à savoir ce qu'elles recouvrent exactement, mais de constater que le terme *d'énonciation* active un imaginaire relatif à des pratiques disciplinaires particulières : la conceptualisation à visée explicative ou le questionnement à visée herméneutique. Relevons au passage que nous rencontrons ici un paradoxe : après avoir écarté de notre champ d'investigation le destin terminologique conceptuel, voilà qu'il fait retour à présent. Le paradoxe n'est qu'apparent cependant : certes, l'énonciation a pu faire l'objet de nombreuses définitions très rigoureuses conceptuellement, mais c'est précisément le déploiement d'un imaginaire problématisant et théorique autour du terme *énonciation* qui, à nos yeux, en a conditionné l'usage en tant que concept dans une (ou plusieurs) terminologie(s) linguistique(s). Le destin qui conduit au terme-outil peut donc emprunter une voie plus complexe que celle, immédiate, qui évite la lecture auratique posée au fondement de nos diverses fonctions imaginaires.

Théoriser comme problématiser sont donc, au sujet de l'énonciation, les avatars d'un imaginaire du terme relatif aux pratiques disciplinaires. La meilleure preuve de ce que cette puissance théorique ou problématisante dérive des emplois du terme lui-même réside évidemment dans la variété des usages : l'un dit « théorie de – », l'autre « problématique de – », un autre encore dira « domaine de – », ou « schéma général de – », ou « règles de – » activant cette fois l'imaginaire d'une pratique de description méthodique ou de recensement et de classement des phénomènes concernés :

Le domaine de l'énonciation s'est considérablement agrandi depuis les réflexions programmatiques de Benveniste et Jakobson à la fin des années 50, et l'on se trouve aujourd'hui devant un champ de recherches vaste et actif, certes, mais dont les diverses régions ne sont pas rigoureusement articulées les unes sur les autres.

[...] dans l'énonciation, tout ne relève pas de l'individuel, du chaotique... mais [...] une part notable peut en être décrite en termes de système. [...] Désormais on opère une distinction entre chaque énonciation individuelle et le phénomène, le schéma général de l'énonciation, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation. (Maingueneau 1999, 7-10).

Notre objet sera [...] constitué par les *règles* de l'énonciation et les différents champs de leur application. (Todorov 1970, 3).

Quant à la mise au pluriel de *théories de –*, à laquelle Maingueneau a recours également dans le même ouvrage, elle pourra s'analyser comme une conjonction des deux imaginaires (théorisant et problématisant), en faisant de la pluralité des théories l'objet même de la problématique. On pourra certainement la lire également comme activant la fonction historique rétrospective, ou comme renforçant la fonction gnoséologique, puisqu'elle

souligne l'importance d'un secteur disciplinaire qui voit cohabiter en son sein plusieurs théories.

En avançant d'un cran encore vers l'usage du terme comme vocable-fétiche, nous rencontrons des occurrences où les fonctions imaginaires ne condensent plus une discipline, mais la subliment. Le point de cette sublimation correspond à la rencontre entre le terme et un *air du temps* qui lui permet de trouver une incidence inattendue, qui le fait véhicule de significations très générales, sur le social, sur le politique, sur l'esthétique, voire sur l'essence de l'humanité comme nous l'avons vu plus haut. L'énonciation comme fétiche abolit la frontière entre la discipline et la vraie vie et tire son pouvoir de fascination de ce qu'elle semble viser juste quelle que soit la cible. Ce type d'expansion dépend bien sûr étroitement de la *doxa* d'une époque et d'une société. On ne s'étonnera guère que, dans les années qui entourent Mai 68 et au sein du milieu universitaire parisien, la fonction sublimante de l'énonciation soit lisible sur le terrain politique.

L'article de Jean Dubois (1969) nous semble particulièrement clair à cet égard. L'auteur inscrit d'abord le terme dans un réseau d'oppositions entre « texte réalisé » et « acte de production du texte », entre « structure » et « procès », entre « discret » et « continu ». Il active ainsi ce qu'on pourrait appeler une fonction dialectique du terme : créateur d'un contraste, pour ne pas dire d'un conflit, il appelle son dépassement. Ce schéma de raisonnement, lui-même déjà très connoté idéologiquement, débouche sur une conception de l'énonciation comme possibilité de « réintroduire la créativité du sujet parlant » (103), face aux « règles » aveugles de la structure, comme l'espace de liberté et de décision qui lui revient dans l'activité langagière.

Le procès d'énonciation défini comme un rapport du sujet à son énoncé s'intègre aussi à une théorie qui ne fait pas de certains éléments seulement des moyens privilégiés de subjectivité. L'intervention du sujet n'est pas dans la seule interprétation sémantique de la phrase initiale, il est aussi à chacune des transformations facultatives puisque sa décision se manifeste à chaque moment, le choix s'exerçant sur les potentialités offertes. (Dubois 1969, 108).

L'emploi du terme d'« appropriation », associé à celui d'« énonciation », contribue également à nourrir cet imaginaire politique. Barthes encore une fois est celui qui souligne sans doute le mieux cette sublimation du linguistique vers le politique :

L'énonciation n'est pas l'énoncé, bien sûr ; et elle n'est pas non plus (proposition plus subtile et plus révolutionnaire) la simple présence de la subjectivité dans le discours ; elle est l'acte, renouvelé, par lequel le locuteur prend possession de la langue (se l'approprie, dit justement Benveniste) [...]. (Barthes 1974, 194-195).

La qualification plus ou moins « révolutionnaire », jointe à l'action de « s'approprier » qui distingue l'énonciation, ne peut manquer de renvoyer à un imaginaire de la lutte politique et de faire dès lors du terme d'*énonciation* l'un des mots de passe culturels qui polarisent alors le champ idéologique français. On notera au passage que c'est à nouveau par une lecture auratique que Barthes active ce potentiel terminologique : le « dit justement » est l'équivalent ici de « la meilleure traduction » dans la citation déjà commentée plus haut. La modalisation du discours rapporté compte tout autant que ce discours lui-même et que sa source, ici précisée. Car peu importe de savoir si Benveniste emploie réellement ce verbe *s'approprier*, l'essentiel est que Barthes impose cette expression comme *juste*, c'est-à-dire comme ajustée à ce que l'énonciation peut donner à comprendre des rapports entre l'individu et les structures sociales.

Ce rapport terminologique entre *énonciation* et *appropriation* sera repris deux décennies plus tard par Dominique Maingueneau, mais cette fois sur le mode négatif : « *L'énonciation* ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours » (Maingueneau 1996, 36). Il nous semble plausible de lire dans cette occurrence une nouvelle

actualisation de la fonction sublimante de l'énonciation, et voir dans le remplacement de l'*appropriation* par les *contraintes*, qui semblent entraver l'accès du sujet à la jouissance énonciative libre et entière, l'avatar terminologique d'un imaginaire politique singulièrement désillusionné. Et il n'est pas utile de déterminer si les causes de cet usage chez Maingueneau sont réellement à chercher dans un imaginaire politique ; l'essentiel est de voir que l'énonciation est ici discutée — peut-être sur un plan que l'auteur considère comme étant strictement celui de la théorie linguistique — parce que le fonctionnement de son terme selon un imaginaire extra-linguistique a généré une définition (« l'appropriation ») qui paraît contestable aux yeux du linguiste. Autrement dit, la fonction sublimante peut faire retour sur les autres usages du terme, et singulièrement sur l'usage conceptuel, qui se définit précisément par le déni qu'il oppose aux fonctions imaginaires.

Si elle se porte facilement sur le terrain politique, la fonction sublimante de l'énonciation s'accomplit aussi à nos yeux sur le terrain esthétique, où elle sert à promouvoir l'inachèvement comme motif formel très général. Ce passage de l'article de Dubois nous paraît significatif à cet égard :

[La désambiguïsation] fait partie du procès d'énonciation : chaque phrase constitue une ambiguïté structurelle, et la phrase suivante lève cette ambiguïté en en créant une nouvelle. [...]

Cette désambiguïsation contient en elle-même la notion essentielle de non-achèvement, puisque jamais aucun message ne trouve sa solution immédiate, chaque phrase ne la trouvant que dans la suivante. (Dubois 1969, 109-110)

Certes, l'auteur parle bien d'un enchaînement de messages linguistiques, mais en posant l'équivalence entre *désambiguïsation*, *énonciation* et *non-achèvement*, il donne à sa terminologie une prise sur un terrain qui déborde de loin l'analyse de la langue (ne parle-t-il pas d'une « notion essentielle » ?), pour y poser la vérité esthétique de l'inachèvement comme donnée première de l'engendrement des formes signifiantes. Cet inachèvement se précise à son tour par les termes de « production continue » et d'« infini », qui nourrissent l'imaginaire esthétique de l'énonciation : « Identifiée avec le procès, elle [l'énonciation en linguistique structurale] ne peut rendre compte du non-achèvement des textes, de la production continue, de l'infini des énoncés » (Dubois 1969, 103).

Enfin, au comble de sa sublimation, l'énonciation fonctionne presque magiquement comme un terme qui dirait la vérité sur toute une civilisation, sur ses croyances, transcenderait les frontières entre ses champs socio-discursifs pour, par sa simple occurrence, lui révéler son impensé : « Notre civilisation occidentale refuse l'idée que le langage soit une action [...]. Or l'énonciation d'une phrase constitue même plusieurs actions simultanées, non une seule » (Todorov 1970, 4-5).

Nous touchons là au point de basculement ultime de la fétichisation du terme qui, à force d'étendre ses fonctions imaginaires, finit par en produire l'annulation réciproque : si l'énonciation peut tout dire, elle est discréditée dans chacune de ses occurrences particulières, ou plutôt elle est entièrement recouverte par l'imaginaire qui l'a investie et qui réclame dès lors de nouveaux supports terminologiques.

## 5. DÉCLIN ET REMPLACEMENT TERMINOLOGIQUE

La vitesse à laquelle le terme *énonciation* a été saturé par les fonctions d'imaginaire (que l'on a indirectement observée à travers la répartition chronologique des citations mobilisées ci-dessus) n'a pas eu pour corollaire un déclin terminologique symétriquement rapide : c'est que l'aura est rémanente et que les enjeux disciplinaires ont longtemps soutenu la puissance du vocable devenu fétiche. Il paraît cependant aujourd'hui raisonnable de poser qu'un faisceau d'indices convergents pointe vers un déclin du terme dans (et hors) la discipline,

ainsi que vers un remplacement terminologique multiple : l'*énonciation*, comme terme, n'est — on peut s'y accorder — plus guère le centre des préoccupations aujourd'hui.

Les causes en sont, cela va sans dire, nombreuses, mais elles paraissent pouvoir, dans leur ensemble, être ramenées en première instance à la dimension disciplinaire de l'imaginaire du terme.

Dans le domaine gnoséologique tout d'abord :

[1] L'acte de fondation benvenistien et celui d'appropriation subséquent du terme *énonciation* par ses successeurs, pour être dépassés, appelaient à un effacement de la figure désormais historique et patriarcale ; ce fait est particulièrement sensible chez Ducrot (1989, 9) : « Enfin, la dernière section étudie des textes consacrés à l'énonciation, notamment le travail, qui a été pour moi décisif, de Charles Bally ». Cette volonté de dépassement, si elle touche la figure de Benveniste lui-même, a pour inéluctable corolaire la définition de domaines de recherches qui s'affranchissent du terme *énonciation* et, partant, de son imaginaire. Ducrot (1984, 173) définit sa discipline comme la « pragmatique sémantique » ou « pragmatique linguistique » : « Il ne s'agit plus de ce que l'on fait en parlant, mais de ce que la parole, d'après l'énoncé lui-même, est censée faire ».

[2] L'énonciation, comme champ disciplinaire, s'est rapidement pensée et définie, au sein de la linguistique, en termes de contraste et d'opposition avec les deux courants alors dominants que constituaient le structuralisme, d'une part, et le générativisme (en particulier dans le domaine anglo-saxon) d'autre part. En témoignent, pour illustration, les assertions suivantes dont les excès (e.g. « demande générale ») et critiques acerbes (« relégation », « postulat », « préalable implicite ») indexent on ne peut plus clairement une visée disciplinaire et mettent en exergue des rapports de forces : « une demande générale quant à la linguistique de la parole, grande oubliée du structuralisme post-saussurien, mais aussi de la grammaire générative, qui la relègue dans la performance » (Hagège 1984, 108) ; Ducrot (1984, 171) dont le point de départ est la contestation d'un postulat qu'il considère comme « un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la "linguistique moderne", terme qui recouvre à la fois le comparatisme, le structuralisme et la grammaire générative » ; Maingueneau (1999, 9) suggère quant à lui que l'« on sera immédiatement tenté d'affirmer que pendant longtemps la linguistique moderne sous ses formes dominantes n'a guère connu que l'énoncé pour champ d'investigation ». Le structuralisme et la grammaire générative sont donc toujours (plus ou moins explicitement) visés et leurs impasses méthodologiques respectives soulignées. Toutefois, la reconfiguration progressive des rapports entre écoles linguistiques a irrémédiablement conduit à une perte d'opposition significative pour l'emblème qu'était devenu le vocable *énonciation* : sa puissance symbolique disciplinaire s'est corrélativement amuïe, à mesure que les autres courants n'étaient plus envisagés comme ses points de repère obligés.

Dans le domaine praxéologique, l'imaginaire problématisant et théorisant ayant entouré le terme a conduit, en définitive, à sa relégation au rang d'épithète — à sa *demotion*, diraient les linguistes anglophones — et à son remplacement par d'autres termes référant spécifiquement à des concepts méronymiques du projet de l'*énonciation*.

[1] L'*énonciation* s'est faite attributive à travers des mécanismes de substitution métaphorique récurrents résultant de l'étude de dimensions particulières de l'*énonciation* sur lesquelles, en fonction des préoccupations qui étaient les leurs, différents auteurs entendaient mettre l'accent. En attestent, par exemple, les « opérations énonciatives » de Culioli (e.g. 2000, 135-155, « Ainsi peut-on espérer retrouver, à travers la forme apparemment banale des énoncés quotidiens, les opérations enfouies du travail

énonciatif ») ou les « stratégies énonciatives » de Rabatel (2009). Ce sont respectivement bien les *opérations* et *stratégies* qui sont ici érigées en termes, la dimension énonciative se contentant alors de qualifier le terme, comme garant d'une démarche, en ne valant plus guère que pour une dimension imaginaire disciplinaire dégagée de toute ambition terminologique ou théorique unifiante (ne parle-t-on pas des « théories énonciatives » ?).

[2] Les réflexions sur le contenu conceptuel du terme *énonciation* ont par ailleurs conduit à son remplacement par des termes plus atomiques, méronymiques, analysant l'énonciation en autant de concepts particuliers et partiellement indépendants. Ces termes, s'ils sont constitutifs de l'énonciation, ne la caractérisent évidemment pas dans son ensemble : c'est un arsenal de concepts qui vient s'y substituer, résultant de l'effort de clarification terminologique. Ainsi, les concepts de « points de vue » (e.g. Nølke 1994, 150 : « au niveau linguistique, l'intérêt de l'approche polyphonique réside dans le fait que le locuteur dispose d'une large gamme de moyens linguistiques pour présenter plusieurs points de vue dans un seul et même énoncé » ; Rabatel 2009), de « prise en charge », d'« attitude propositionnelle » (e.g. Nølke 1994, 46), d'« énonciateur » aussi en sont venus à éclipser l'*énonciation* comme terme. On notera, à titre d'exemple, l'absence du terme « énonciation » dans l'index d'*Homo narrans* de Rabatel, alors que ceux d'« énonciateur » ou d'« effacement énonciatif » sont abondamment utilisés.

On retrouve, à travers ces deux derniers points, un phénomène déjà évoqué plus haut ; l'ampleur des phénomènes potentiellement subsumés sous le terme *énonciation* est telle que sa mobilisation dans l'analyse est potentiellement systématique et qu'elle s'en trouve suspecte dans chacune de ses occurrences : le vocable-fétiche devient alors un tabou terminologique et scientifique. En conséquence, parallèlement au développement de nouveaux supports terminologiques, on a commencé d'observer un destin post-terminologique pour l'*énonciation*, le terme redevenant un mot employé dans le sens commun qui était le sien depuis la latinité. En ce sens, Nølke (1994) n'emploie jamais le terme « énonciation » dans un sens autrement technique que « l'acte de produire un énoncé » par un émetteur à destination d'un récepteur.

Cette destinée post-terminologique dans le champ linguistique — car il y a bien une vie avant<sup>13</sup> et après le terme —, va s'accompagner en retour d'une perte d'aura dans les autres sphères des sciences du langage. C'est ainsi que l'on observe que l'*énonciation* est réabsorbée par son substrat rhétorique. On notera en particulier l'emploi qui est fait des termes d'*ethos* et de *posture* :

Les sciences du langage contemporaines ont remis à l'honneur une notion de l'*ethos* située dans les limites du discours et ne concevant de mœurs oratoires que verbales : elles se réclament d'Aristote. Dans ce cadre, l'*ethos* est lié à la notion d'énonciation qu'Émile Benveniste définit comme l'acte par lequel un locuteur mobilise la langue, la fait fonctionner par un acte d'utilisation. Il en résulte un intérêt nouveau pour les modalités selon lesquelles la subjectivité se construit dans la langue, et de façon plus générale pour l'inscription du locuteur dans son dire. [...] L'image de soi est ainsi appréhendée à travers les marques verbales qui la construisent et la proposent au partenaire de l'interlocution. La linguistique de l'énonciation fournit un premier ancrage linguistique à l'analyse de l'*ethos* aristotélicien. (Amossy 2000, 73-74).

Qui accède au statut d'"auteur" propose de lui-même une image publique qui s'affranchit en partie de ses coordonnées civiles, comme l'illustre la pratique du pseudonymat. Si fréquent dans tous les arts, le pseudonyme n'est pas seulement une précaution contre la censure, ou un appel à la curiosité publique, mais aussi un indicateur de posture. Il marque une nouvelle identité énonciative : à l'automne de 1932, Louis Destouches devient Louis-Ferdinand Céline en littérature. Le pseudonyme fait de l'auteur un énonciateur singulier, presque fictif, un personnage à part entière de la scène d'énonciation littéraire. [...] Sur la scène d'énonciation de la littérature, l'auteur ne se présente et ne s'exprime que muni de sa *persona* ou posture. (Meizoz 2008).

---

13 Voir Sumpf & Dubois (1969, 4-5) : « La connotation implique [...] l'incidence dans le discours du sujet parlant comme producteur spécifique d'un énoncé ».



Tabouisation, stratégie d'évitement et perte d'aura s'entendent de concert avec les désillusions grandissantes quant à la fonction sublimante. Il ne restait alors qu'à ce que l'énonciation perde jusqu'à la puissance de son signifiant (que la lecture étymologique avait manifestée). Or cette « impuissance du signifiant » est, dans le monde académique contemporain, patente : l'intraduisibilité du terme en anglais en est témoin — on observera sur ce point particulier les réflexions de Lyons (1994, 10) et l'embarras dans lequel il est plongé pour traduire le terme « énonciation », qu'il glose par « *act or activity of utterance* ». L'emprunt du terme rendu impossible, sa théorisation et sa problématisation deviennent difficile en dehors de l'espace francophone. Cela explique à la fois la fragmentation de la question de l'énonciation en différents sous-champs (non moins actifs) dans le domaine anglo-saxon (*speech acts, modality theories, etc.*) et l'adoption d'emblèmes ou vocables-fétiches plus directement transférables et décalcables, tel le terme subjectivité (également emprunté à Benveniste). Il est à prévoir que les tendances actuelles ne feront que s'amplifier jusqu'au jour où les conditions de production du discours scientifique permettront, peut-être, un nouveau geste fort d'institution terminologique autour de l'énonciation.

## 6. CONCLUSION : BENVENISTE ÉNONCIATEUR

Parmi les auteurs cités, Roland Barthes a scandé notre parcours par deux interventions auratiques singulières autour du terme d'énonciation (l'une au début, l'autre au milieu du répertoire) ; il nous a donc semblé naturel de conclure avec une troisième occurrence, qui active elle aussi un fonctionnement imaginaire du terme, mais dont la puissance a agi cette fois sur notre propre démarche :

Les dons intellectuels d'un savant (non ce qui lui est donné, mais ce qu'il nous donne) tiennent, j'en suis persuadé, à une force qui n'est pas seulement celle du savoir et de la rigueur, mais aussi celle de l'écriture, ou, pour reprendre un mot dont on connaît maintenant l'acception radicale, celle de l'énonciation. (Barthes 1974, 195).

Voilà la dernière des fonctions imaginaires de l'énonciation, sans doute la plus essentielle parce que la moins périssable : la fonction réflexive. Dans ce propos sur l'énonciation chez Benveniste, Barthes utilise le terme pour renvoyer à... l'énonciation chez Benveniste. L'énonciation possède ce pouvoir singulier que chaque occurrence du terme fait immédiatement retour sur l'endroit même, à chaque fois unique, d'où elle a été produite. Cette fonction réflexive a motivé notre investigation sur les usages spécifiques du terme et sur les imaginaires qui les nourrissaient, autrement dit, elle a fait écho dans notre propre imaginaire. Cette démarche s'est construite à partir de Benveniste, pas tant pour en traquer les héritages ultérieurs que parce que cette borne initiale s'est imposée à nous comme la condition de possibilité et de pertinence de l'enquête elle-même. Comme Barthes le suggère dans cet extrait<sup>14</sup>, l'héritage de Benveniste se situe aussi dans l'acte de dispersion terminologique et d'activations imaginaires qu'a réalisé sa propre écriture. En somme, pour le dire d'une formule, Benveniste ne saurait être aujourd'hui un linguiste de l'énonciation parce qu'il fut d'abord un linguiste énonciateur (et peut-être même d'abord un énonciateur avant d'être un linguiste). Si son nom reste aujourd'hui profondément attaché à ce courant disciplinaire, c'est peut-être aussi (du moins, autant que pour des raisons strictement conceptuelles) parce que son geste théorique autour de cette notion s'est confondu avec un geste énonciatif, celui d'une indigence terminologique et d'une insistance du signifiant,

---

<sup>14</sup> Et comme le suggérera après lui Meschonnic, qui termine son article sur Benveniste par ces mots révélateurs : « Le style. Le sien » (Meschonnic 1995, 55).

ouvert aux potentiels de l'investissement imaginaire et à des instanciations toujours renouvelées et reconfigurantes. Éclairé par l'aura même du terme qui l'a rendu célèbre, Benveniste apparaît comme celui qui a fait du linguiste un énonciateur, c'est-à-dire qui a engagé irrémédiablement la pensée linguistique dans une réflexion sur les pouvoirs de sa propre terminologie.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY R., 2000, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- BARTHES R., 1970, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », in *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques*, Paris, Seuil, « Points-essais » [1994], 254-333.
- 1972, « Les sorties du texte », in *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, [1984], 281-283.
- 1974, « Pourquoi j'aime Benveniste II », in *Le Bruissement de la langue : Essais critiques IV*, Paris, Seuil, [1984], 194-196.
- BASSET L., 2007, « La dérivation adjectivale dans la terminologie grammaticale gréco-latine », in L. Basset, Fr. Biville, B. Colombat, P. Swiggers & A. Wouters (éd.), *Bilinguisme et terminologie grammaticale gréco-latine*, Louvain, Peeters, 57-69.
- BÉGUELIN M.-J. & A. BERRENDONNER, 2001, « Circulation des termes et dérive terminologique », dans B. COLOMBAT & M. Savelli (éd.), *Métalangages et terminologie linguistique : actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998)*, Louvain, Peeters, 29-41.
- BENVENISTE É., 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2 t., Paris, Gallimard.
- 1969, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Minuit.
- COLOMBAT B., 2001, « Quels termes latins retenir comme entrées pour un *Dictionnaire de la terminologie linguistique* », dans B. COLOMBAT & M. Savelli (éd.), *Métalangages et terminologie linguistique : actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998)*, Louvain, Peeters, 293-313.
- CULIOLI A., 1984, « Théorie du langage et théorie des langues », in G. Serbat, J. Taillardat & G. Lazard (éd.), *É. Benveniste aujourd'hui : actes du colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983*, Louvain – Paris, Peeters, 77-86.
- 2000, « Valeurs modales et opérations énonciatives », dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. I, Paris, Ophrys, 135-155.
- DELESALLE S., 1986, « Introduction : Histoire du mot énonciation », *Histoire Épistémologie Langage*, 8/2, 3-22.
- DELEUZE G. & GUATTARI F., 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- DUBOIS J., 1969, « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13, 100-110.
- DUCROT O., 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- 1989, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Minuit.
- DUFAYE L. & GOURNAY L., 2011, [Argument au colloque 'Les théories de l'énonciation : Benveniste cinquante-ans après], [www.univ-paris-est.fr/fr/actualites/document-1203.html](http://www.univ-paris-est.fr/fr/actualites/document-1203.html).
- FENOGLIO I., 2009, « Conceptualisation et textualisation : le manuscrit de l'article "Le langage et l'expérience humaine" d'Émile Benveniste. Une contribution à la génétique de l'écriture en sciences humaines », *Modèles linguistiques*, t. XXX, vol. 59, 2009, 71-99.
- 2011, « Déplier l'écriture pensante pour relire l'article publié. Les manuscrits de 'L'appareil formel de l'énonciation' », in E. Brunet & R. Mahrer (éd.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*, Louvain la Neuve, Academia (coll. « Sciences du langage. Carrefours et points de vue »), p. 261-302.
- HAGÈGE Cl., 1984, « Benveniste et la linguistique de la parole », in G. Serbat, J. Taillardat & G. Lazard (éd.), *É. Benveniste aujourd'hui : actes du colloque international du C.N.R.S., Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983*, Louvain – Paris, Peeters, 105-118.

- JACOB A., 1984, « É. Benveniste et la théorisation. I. Langue et discours (É. Benveniste et G. Guillaume) », in G. Serbat, J. Taillardat & G. Lazard (éd.), *É. Benveniste aujourd'hui : actes du colloque international du C.N.R.S, Université François Rabelais, Tours, 28-30 septembre 1983*, Louvain – Paris, Peeters, 35-44.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1999, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin.
- LYONS J., 1994, « Subjectivity and Subjecthood », dans M. Yaguello (éd.), *Subjecthood and Subjectivity. The Status of the Subject in Linguistic Theory*, Paris, Ophrys, 9-17.
- MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- 1999, *L'énonciation en linguistique française*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette.
- MEIZOZ J., 2008, « Posture et biographie : Semmelweis de L.-F. Céline », *CONTEXTES*, 3, [juin 2008], [contextes.revues.org/index2633.html](http://contextes.revues.org/index2633.html).
- MESCHONNIC H., 1995, « Seul comme Benveniste ou comment la critique manque de style », *Langages*, 29, 31-55.
- NORMAND Cl., 1986, « Les termes de l'énonciation de Benveniste », *Histoire Épistémologie Langage*, 8/2, 191-206.
- NØLKE H., 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Peeters.
- ONO A., 2007, *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Lambert Lucas.
- PAUGAM G., 2008, « Benveniste, le “je” et la langue. Des déictiques et de la subjectivité », *Texte !*, XIII, 3, [juillet 2008], [www.revue-texto.net/index.php?id=1622](http://www.revue-texto.net/index.php?id=1622).
- RABATEL A., 2009, *Homo Narrans. Pour un analyse énonciative et interactionnelle du récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- SUMPF J. & J. DUBOIS, 1969, « Problèmes de l'analyse du discours », *Langages*, 4/13, 3-7.
- TODOROV T., 1970, « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17, 3-11.